



Paris Île-de-France

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2020

L'année 2020 a marqué une rupture dans la vie de l'association, y compris dans ses résultats financiers, conséquence de l'épidémie de SARS-CoV-2.

1. Le compte de résultat

1.1 La présentation

La présentation du compte de résultat est conforme au modèle exigé par les organismes auprès de qui nous faisons des demandes de subvention. Elle satisfait à l'obligation légale et au besoin d'informations détaillées des organismes, entreprises et particuliers qui étudient nos comptes.

Le résultat final se décompose en :

- résultat d'exploitation découlant de l'activité habituelle de l'association,
- résultat financier regroupant produits et frais financiers,
- résultat exceptionnel découlant d'événements non récurrents intervenus au cours de l'exercice.

1.2 Les recettes d'exploitation

a/ Les produits des « tiers financeurs. »

Il s'agit de l'essentiel des ressources financières de l'association. Ils sont composés des subventions publiques, des dons des entreprises et des fondations ainsi que des dons des particuliers.

Exercices	Concours publics	Entreprises et fondations privées	Dons des particuliers	Total des recettes courantes
2004	76 300 €	15 000 €	215 800 €	307 100 €
2005	55 800 €	30 000 €	230 600 €	316 400 €
2006	52 800 €	0	210 000 €	262 800 €
2007	76 000 €	9 500 €	225 800 €	311 300 €
2008	73 900 €	9 600 €	228 800 €	312 300 €
2009	74 910 €	3 500 €	222 674 €	301 084 €
2010	43 732 €	5 250 €	218 584 €	267 566 €
2011	27 518 €	40 300 €	209 294 €	278 025 €
2012	27 508 €	38 000 €	202 955 €	268 463 €
2013	20 540 €	16 442 €	210 184 €	247 166 €
2014	35 359€	11 800€	211 760€	258 919€
2015	19 898€	45 000€	213 710€	278 608€
2016	27 476€	67 000€	211 110€	305 586€
2017	27 527€	60 500€	226 802€	314 829€

2018	21 180€	35 000€	187 919€	244 099€
2019	20 180€	12 000€	186 193€	218 373€
2020	57 185€	3 500€	203 856€	264 541€

Sur le plan des concours publics, 2020 est marqué par une avancée significative que nous devons à notre Président. L'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France a accordé 40 000€, dont un premier versement de 32 000€ figure dans les comptes 2020, ce qui explique l'augmentation de concours publics, après une longue tendance à la diminution que l'historique du tableau fait bien apparaître.

D'autre part, il est remarquable que les dons des particuliers aient augmenté, passant de 186 193€ à 203 856€, contrairement à ce qui s'est passé dans bien d'autres associations. Les donateurs se sont particulièrement mobilisés à l'occasion du 1^{er} confinement.

b/ Les autres recettes courantes

Les cotisations des membres stables.

Les abandons de frais par les bénévoles. Il s'agit de frais de déplacement dont des bénévoles ne demandent pas le remboursement mais pour lesquels un reçu fiscal est établi.

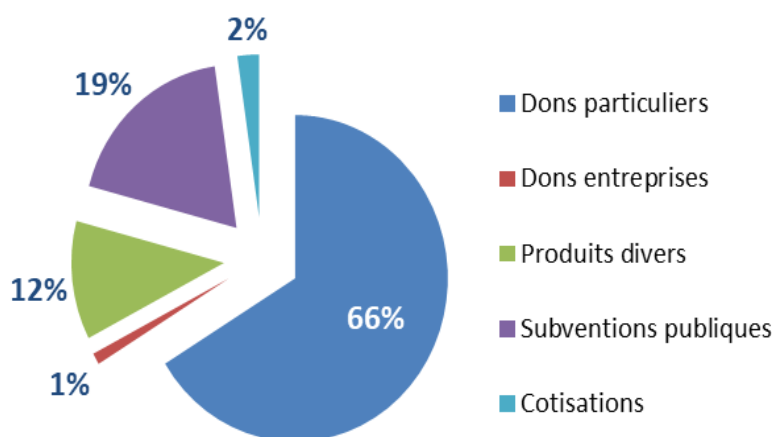
Leur baisse a été considérable par rapport aux années précédentes (16 816 € en 2020, contre 38 737 € en 2019) en raison de la réduction des déplacements des écoutants dans les postes pendant les périodes de confinement et de couvre-feu.

Cette dernière baisse est sans conséquence sur nos comptes car ils sont repris en charges pour le même montant sous l'intitulé « déplacements non remboursés ».

Les autres produits concernent les recettes locatives des biens immobiliers possédés par l'association.

Les transferts de charges correspondent aux charges payées par les locataires et d'éventuels remboursements d'assurance.

Répartition de l'origine des recettes d'exploitation 2020

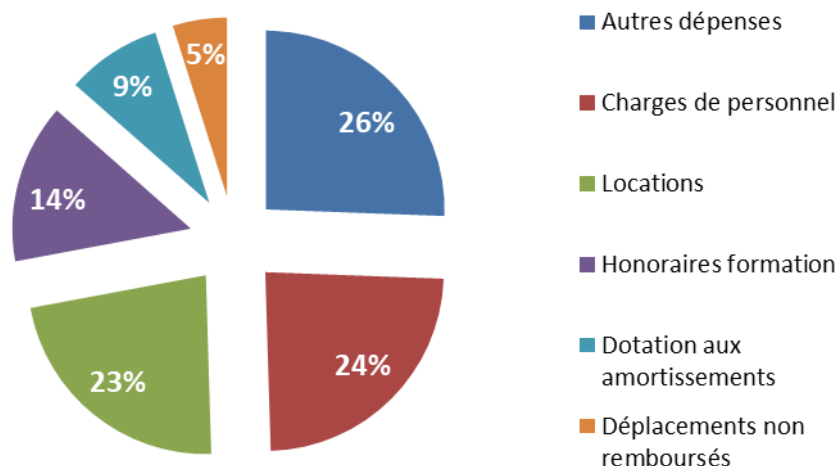


1.3 Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation reculent, pour la seconde année de suite, de 388 098€ en 2019 à 341 291€ En hausse, les charges de personnel, qui passent de 74 289 € à 82 105 €.

Tous les autres postes sont en régression, conséquences de la moindre occupation des postes en raison de la pandémie.

Répartition des charges d'exploitation :



1.4 Le résultat d'exploitation

Le déficit d'exploitation diminue considérablement, passant de 81 574€ en 2019, à 10 033 € en 2020.

1.5 Le résultat financier

Il a fondu, se réduisant à 43 €, du fait d'une forte régression des produits financiers.

1.6 Le résultat exceptionnel

En 2020, les produits exceptionnels correspondent à la vente d'un bien perçu dans le legs dont nous avons bénéficié en 2018 et à un nouveau legs de 50 000€.

Les legs et les contrats d'assurance-vie de particuliers sont d'une grande utilité pour l'équilibre financier de l'association.

1.7. Le résultat

A un déficit de 64 174 €, en 2019 succède un excédent de 79 371 € en 2020. Ce résultat, dont on peut se réjouir est cependant totalement atypique et ne saurait nous conduire à réduire la recherche de fonds. En effet, outre la baisse des dépenses de 47 000€ (conséquence de la pandémie), il est marqué essentiellement par un apport de l'ARS.

2. Contribution volontaire en nature

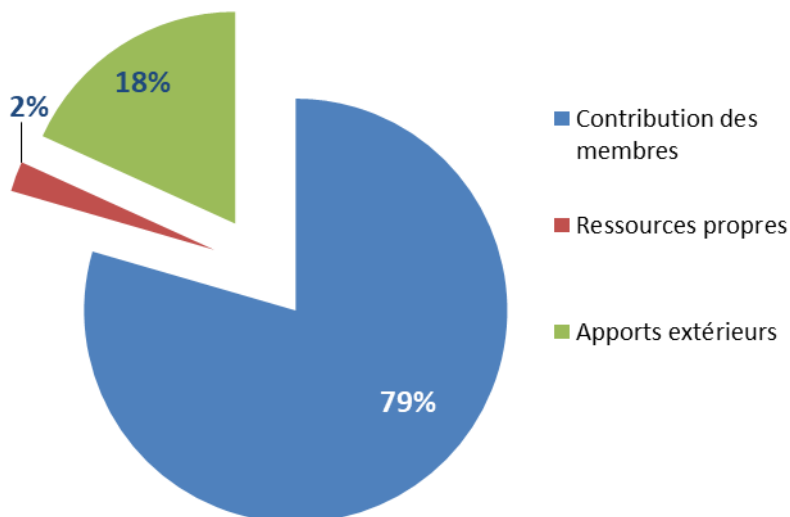
Il s'agit du nombre d'heures de travail de nos bénévoles que nous valorisons au taux de 21€ par heure.

Activité 2020	Heures
Ecoute	35 721
Formation (sessions)	7 180
Recrutement candidats et suivi stagiaires	3 840
CA, bureau, AG et présidence	6 450
Commissions	584
Comptabilité, Informatique, Téléphonie	1 817
Total	55 592
Equivalent temps plein	34,59
Valorisation	1 167 432 €

La contribution de nos membres (bénévolat, cotisation et abandon frais par les bénévoles) sont la principale ressource de notre association.

3. Ressources de l'association par origine :

- Contribution des membres : 1 191 293 €
- Apport extérieur (dons particuliers, subventions, mécénat) : 273 082 €
- Ressources propres (loyers perçus) : 34 315 €



4. Le bilan 2020

4.1 Au Passif

Les fonds propres atteignent 1 197 271€ et les dettes 47 224€.

Les fonds propres sans droit de reprise représentent la valeur des biens immobiliers de l'association.

Le report à nouveau est constitué par les excédents cumulés au cours de nombreuses années antérieures.

Ce montant est réduit lorsque l'année est déficitaire.

4.2 A l'actif

L'essentiel est constitué de divers placements qui tous actuellement ne rapportent presque rien (1 803€ figuraient au résultat financier, 2 fois moins que l'année précédente).

5. Le budget 2021

Nous vous proposons un budget 2021 établi sur des bases conservatrices :

Du côté des recettes, nous avons retenu l'hypothèse d'une remontée des subventions publiques et des dons des entreprises et une légère érosion des dons des particuliers, parce que 2020 a été une année exceptionnelle. Les recettes courantes demeurent à peu près semblables à celles de 2020.

Du côté des charges, nous prévoyons une progression consécutive à :

- la reprise attendue de la vie une fois passé le plus gros de la crise
- un effort particulier de la formation initiale des nouveaux écoutants compte tenu du très grand nombre de candidatures reçues depuis octobre 2020
- un rattrapage de la formation au niveau régional dont toutes les sessions ont été annulées en 2020 en raison des périodes de confinement : un total de 12 sessions de 6 ou 7 heures, à l'attention des écoutants après 2 ans d'écoute, après 4 ans d'écoute, des double-écoutants titulaires, des recruteurs et des internautes.
- l'augmentation du nombre de groupes de partage qui passera de 33 à 37 pour répondre à l'augmentation prévue du nombre d'écouter.

Rappel de l'organisation des groupes de partage :

- constitué de 8 à 12 participants,
- 12 partages de 2h par groupe
- 2 partages communs d'été de 2h chacun
- 2 partages de DET de 2h chacun
- 2 réunions à thème de 2h chacune

Ces différentes options se retrouvent déclinées dans les budgets de chaque poste d'écoute.

Dans ces conditions, le déficit d'exploitation de **37 413€** serait plus important qu'en 2020 de **10 033€** et inférieur à celui de 2019 de **81 574€**. Dans l'appréciation de ces chiffres, il convient de se souvenir que l'association pratique une politique d'amortissement très prudente et que l'essentiel des achats de matériel et des travaux d'agencement sont amortis dans l'année.

Nous anticipons par ailleurs un résultat financier positif de 2 200€.

En conclusion, malgré ses difficultés **l'association maintient la qualité de son écoute grâce à l'importance primordiale accordée à la sélection et à la formation de ses bénévoles**, et poursuit son développement pour répondre aux besoins malheureusement grandissants de notre société.

Enfin, il faut rappeler que ce budget repose sur des estimations qui, dans le contexte économique actuel, sont susceptibles d'être modifiées de façon plus ou moins importantes. S'il en était ainsi, le Conseil d'Administration serait consulté pour décider des mesures à prendre.

6. Perspectives

Je retiens de cet examen de nos comptes que l'augmentation des recettes courantes extérieures est indispensable au fonctionnement de notre association si nous ne voulons plus avoir de déficit.